rer le triomphe du vainqueur, on mit le feu à toutes les maisons, et bientôt la malheureuse Corinthe n'offrit plus aux regards qu'un vaste foyer d'incendie qui se prolongea pendant plusieurs jours. Ici se place naturellement la ridicule fable de l'airain de Corinthe. Une foule d'historiens ont raconté gravement que l'or, l'argent et l'airain, fondus ensemble dans cet immense embrasement, formèrent un métal nouveau et précieux. Que les Grecs et les Latins, complétement étrangers aux lois qui président aux combinaisons chimiques, aient créé et propagé une légende si dépourvue de vraisemblance, on le conçoit à la rigueur ; mais que des écrivains modernes l'admettent sans contrôle et sans réserve, cela nous paraît dépasser toutes les limites de la crédulité permise en histoire, comme si l'on pouvait admettre qu'au milieu de tant de matières diverses qui se consument ensemble le hasard ait pu réunir, à l'abri de tout mélange impur, et combiner dans des proportions convenables, des métaux perdus dans l'immensité de cet embrasement!... Ce qui est moins contestable, c'est la naïve ignorance que montra le consul romain dans cette circonstance célèbre; Mummius était un grand homme de guerre, et, de plus, un grand homme de bien; mais il était profondément étranger à tout ce qui concernait la littérature et les arts, ne croyant pas qu'il existât quelque différence entre tableau et tableau, entre statue et statue, ni que le nom d'Aristide ou de Phidias, mis au bas d'une œuvre, y ajoutât quelque prix. Parmi le butin fait à Corinthe, il y avait des tableaux des plus grands maîtres, des statues dues au ciseau des plus illustres sculpteurs, des vases d'une incomparable richesse artistique. Jamais perte n'aurait été moins réparable, plus douloureuse, que celle d'un pareil dépôt; cependant Mummius prévint très-sérieusement ceux à qui il les confiait pour les transporter à Rome qu'ils auraient à remplacer à leurs propres frais les objets, tableaux ou statues qui viendraient à se perdre ou qui subiraient quelque dégât en route. Les historiens rapportent un second trait non moins curieux de cette ignorance. Parmi les tableaux pris à Corinthe et vendus au profit du trésor, il s'en trouvait un d'Aristide représentant Bacchus, et dans l'exécution duquel l'artiste avait déployé tant de génie, que l'on disait communément alors : « Tous les tableaux ne sont rien en comparaison de *Bacchus.* » Polybe eut la douleur de voir un tel chef-d'œuvre servir de table aux soldats romains pour jouer aux dés. Attale le paya six cent mille sesterces; mais alors Mummius, étonné qu'on eût fait monter à un si haut prix un morceau de toile peinte, retint le tableau, contre la foi publique et malgré les plaintes d'Attale, soupçonnant qu'il pourrait bien y avoir dans cette pièce quelque vertu cachée qu'il ne connaissait pas.

La ligue achéenne fut ensevelie sous les ruines de Corinthe; et Rome, toujours inexorable envers ceux qui préféraient la liberté à la servitude, réduisit l'Achaïe en province romaine. Corinthe tomba la même année que Carthage (146 av. J.-C.).

CORINTHE (ISTHME DE), langue de terre qui sépare le golfe de Lépante de celui d'Athènes ou d'Egine, et qui joint la Morée au continent. Cet isthme, qui empêche la communication de deux mers semées d'îles, et qui force les vaisseaux à doubler le dangereux cap Matapan, n'a que 6 kilom. de large dans certains endroits; toutes les tentatives faites dans l'antiquité pour son percement ont échoué. Démétrius de Phalère, Jules César, Néron, Caligula, Hérode, Atticus, frappés des avantages commerciaux qui en résulteraient, entreprirent vainement l'exécution de ce projet. Pausanias dit que de son temps on voyait encore la trace de ces travaux. Lors de l'invasion de Xerxès, les Péloponésiens y élevèrent une muraille qui, renforcée à diverses époques, fut détruite par Mahomet II. Aucune antiquité n'est debout dans l'isthme; on sait seulement que le temple de Neptune n'était pas loin du port *Schœnos*, où l'on heurte encore les ruines d'un temple, d'un théâtre et de quelques autres monuments. C'est là que se célébraient les fameux jeux Isthmiques en l'honneur du dieu de la mer.

On sait que, dans ces derniers temps, il a été de nouveau question du percement de l'isthme de Corinthe. V. ISTHME.

CORINTHE (DIOCÈSE DE), nom donné de 1836 à 1845 à une division administrative (diokèsis) de la Grèce moderne, et dont Corinthe était le chef-lieu. Le diocèse de Corinthe renfermait 32 *dêmes* ou communes. Actuellement et depuis 1845, il fait partie de la *nomarchie* d'Argolide-et-Corinthie.

Corinthe (ORDRE DE). V. SAMSON DE CONSTANTINOPLE (ordre de).

CORINTHIAQUE adj. (ko-rain-ti-a-ke). Géogr. Qui appartient, qui a rapport à la ville de Corinthe : *Golfe* CORINTHIAQUE.

CORINTHIE s. f. (ko-rain-tî). Hortic. Variété de tulipe jaune, blanche et rouge.

CORINTHIEN, IENNE s. et adj. (ko-rain-ti-ain, iè-ne). Géogr. Habitant de Corinthe; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Les épîtres de saint Paul aux* CORINTHIENS. *La population* CORINTHIENNE.

— Archit. Se dit d'un ordre, le quatrième et le plus riche des ordres grecs, caractérisé surtout par les feuilles d'acanthe qui ornent ses chapiteaux : *Ordre* CORINTHIEN. *Chapiteau* CORINTHIEN. *Moulures* CORINTHIENNES. *Les deux étages supérieurs du Colisée sont formés de demi-colonnes et de pilastres* CORINTHIENS. (H. Beyle.)

— s. m. Ordre corinthien : *Le composite est une combinaison du* CORINTHIEN *et de l'ionique.*

Le dorique sans fard, l'élégant ionique
Et le *corinthien* superbe et magnifique.
LA FONTAINE.

— Hist. *Régiment des Corinthiens*, Régiment levé par le coadjuteur de Gondi, archevêque de Corinthe *in partibus*. ‖ *Première aux Corinthiens*, Nom malignement donné à la première défaite essuyée par ce régiment, par allusion à la première épître de saint Paul aux Corinthiens.

— **Encycl.** *Ordre corinthien.* Vitruve, qui se plaît à chercher des analogies entre l'architecture et la figure humaine, prétend que « l'ordre *corinthien* imite la grâce d'une jeune fille à qui son âge rend la taille plus dégagée, et dont la parure vient augmenter encore la beauté naturelle. » M. Charles Blanc s'est montré fort scandalisé de cette comparaison de l'ordre d'architecture le plus riche, le plus orné, avec une vierge « qui se contente si bien de sa jeunesse pour toute parure! » L'explication que Vitruve a donnée de l'origine du chapiteau *corinthien* est plus ingénieuse et de meilleur goût : « Une jeune fille de Corinthe étant morte au moment de se marier, sa nourrice posa sur son tombeau, dans une corbeille, quelques petits vases que cette fille avait aimés pendant sa vie, et, pour les mettre à l'abri, elle recouvrit la corbeille d'une tuile. La racine d'une acanthe s'étant trouvée par hasard en cet endroit, lorsqu'au printemps les feuilles et les tiges commencèrent à pousser, elles entourèrent la corbeille, et, rencontrant les angles de la tuile, elles furent contraintes de se recourber à leur extrémité en forme de volutes. Callimaque, passant près de là, vit cette corbeille, remarqua la grâce et la nouveauté de ces formes, et y puisa le modèle des chapiteaux qu'il fit exécuter à Corinthe. Il fixa ensuite les règles et les proportions de l'ordre *corinthien.* » C'est le cas de dire, avec les Italiens : *Se non è vero, è bene trovato.*

Nous avons fait connaître, au mot CHAPITEAU, ce que nous pensions de l'attribution que cette fable gracieuse fait à Callimaque de l'invention du chapiteau *corinthien.* Nous ne reviendrons pas sur ce sujet. Nous ne reparlerons pas non plus de l'opinion des archéologues, qui voient dans le chapiteau à campane de l'Egypte le prototype du chapiteau de l'ordre dont nous nous occupons. Il nous paraît hors de doute que, si la forme évasée et la décoration végétale, qui caractérisent ce chapiteau, firent leur apparition en Egypte, en Assyrie et dans d'autres contrées de l'Orient avant d'être adoptées par les Grecs, ceux-ci peuvent du moins revendiquer l'honneur d'avoir épuré, enrichi, modifié, et comme transformé les types préexistants, et de les avoir appliqués à un nouvel ordre d'architecture. « L'invention du chapiteau *corinthien*, dit Emeric David, conduisit nécessairement à la création de l'ordre qui porte le même nom : œuvre de génie, de calcul et de goût, hardie entreprise dont l'Egypte était loin d'avoir conçu la pensée. En effet, le chapiteau *corinthien* placé sur le fût de la colonne ionienne, formant, avec cette partie principale, un ensemble plus élevé que la colonne dorique et que la colonne ionienne elle-même, il fallut proportionnellement agrandir tous les autres membres de l'entablement, et, par une suite naturelle, on dut exhausser, élargir toutes les parties de l'édifice, en raison de leurs rapports avec la colonne. Or, le nouveau système, quelque amélioration qu'il ait pu recevoir dans la suite, fut forcément, dans ses éléments primitifs, une conception de l'inventeur du chapiteau. La première de ces inventions exigeait l'autre. Aussi Vitruve ne fait-il pas honneur seulement à Callimaque d'avoir créé le chapiteau corinthien, il le cite et le loue comme l'inventeur de l'ordre lui-même, comme le fondateur de ses règles et de ses proportions. » Afin d'établir que c'est bien à Callimaque que revient l'honneur d'avoir créé la colonne *corinthienne*, on cite encore un passage de Pausanias, rapportant ce qu'il a vu dans le temple de Minerve Poliade : « Callimaque, dit-il, fit à la déesse une lampe d'or qui brûlait nuit et jour et dont la fumée s'échappait à travers un palmier de bronze qui montait jusqu'au plafond. » Tout ce qu'il est permis d'induire de ce passage, selon nous, c'est que du temps de Callimaque on employait les formes végétales dans la décoration de certaines colonnes isolées; mais rien ne prouve que l'ordre *corinthien* fût alors appliqué à l'ensemble d'un édifice. Il est même à remarquer que le plus ancien chapiteau *corinthien* qui soit parvenu jusqu'à nous appartenait à une colonne isolée, au milieu du temple d'Apollon construit par Ictinus à Bassæ, près de Phigalie, environ 430 ans avant notre ère : cette colonne, placée derrière la statue d'Apollon, se raccordait avec les colonnes ioniques qui décoraient le pourtour intérieur du temple. On peut regarder comme offrant aussi la forme la plus ancienne et la plus simple les chapiteaux des colonnes qui ornent quelques tombeaux découverts dans l'île de Théria (Santorin). « La partie inférieure de ces chapiteaux, dit M. Batissier, est ornée d'un rang de feuilles imitées de celles de l'acanthe sauvage qui, par ses découpures et ses extrémités aiguës, a la plus grande analogie avec le chardon épineux; la surface supérieure est rehaussée de palmettes. »

Après avoir été ainsi employé isolément, l'ordre *corinthien* fut utilisé dans les parties secondaires des grands édifices, concurremment avec les autres ordres : Pausanias nous apprend que, vers la XCVI[e] olympiade, Scopas construisit à Tégée, ville d'Arcadie, un temple hypèthre, d'ordre dorique, dont les colonnes supérieures étaient corinthiennes; ce temple était dédié à Minerve Aléa. Avant Scopas, suivant le témoignage de Vitruve, l'architecte Argélius avait composé un traité sur les proportions de l'ordre *corinthien.* Mais, s'il faut en conclure que, dès cette époque, cet ordre était assujetti à des règles positives, il y a lieu de croire, d'autre part, qu'il fut considéré par les Grecs comme étant purement décoratif, et ne fut exclusivement utilisé par eux que dans les petits monuments commémoratifs. Les seuls édifices d'ordre *corinthien* qui soient restés debout en Grèce ont des proportions très-exiguës : l'un est le monument choragique de Lysicrate, improprement appelé la Lanterne de Démosthène; l'autre, la Tour des vents. C'est à Athènes que s'élèvent ces deux constructions. Nous avons décrit la première au mot CHORAGIQUE, et la seconde au mot ATHÈNES. Emeric David dit que dans le monument de Lysicrate, construit 335 ans avant notre ère, l'ordre *corinthien* apparaît chargé d'ornements, tronqué même, et bien loin de sa première simplicité. Nous ne savons par quelles preuves ce savant pourrait justifier son assertion, les chapiteaux de Bassæ et de Théria n'étant pas des types de pureté et de beauté qu'il faille mettre au-dessus des chapiteaux du petit édifice choragique d'Athènes. A la rigueur, on peut reprocher à ces derniers de pécher par le défaut d'harmonie de leurs parties, par la recherche et la profusion de leurs détails. « En effet, dit Debret, le double rang de feuilles et de fleurs inférieures, les grandes caulicoles sculptées entièrement à jour et le tailloir qui, d'ailleurs, est trop resserré pour la masse du chapiteau, ne sont point entre eux dans un juste rapport de proportions; mais prise séparément, chacune de ces parties offre des richesses réelles qui, mieux employées plus tard et perfectionnées par un art qui se perfectionnait lui-même, nous paraissent avoir peu tardé à produire un ensemble bien combiné et que le goût pouvait avouer. Il n'est pas hors de propos aussi de faire remarquer que la palmette qui occupe la rosace du tailloir est absolument semblable à celle qui orne l'angle du larmier du temple de Minerve et rappelle en cela le plus beau temps de la sculpture du siècle de Périclès. » La Tour des vents, dont Vitruve attribue la construction à l'astronome Andronicus Cyrrhestes, est beaucoup moins ancienne que le monument de Lysicrate : quelques archéologues estiment qu'elle ne remonte pas au delà du temps d'Hipparque (environ 150 ans avant notre ère). Les chapiteaux des colonnes de cet édifice présentent beaucoup d'analogie avec ceux des monuments égyptiens, qui passent pour avoir été les types primitifs du *corinthien :* ils ont bien la forme d'une cloche renversée et ne sont ornés que de deux rangs de feuilles, les unes découpées comme des feuilles d'olivier, les autres arrondies comme des feuilles de lotus; on n'y trouve ni volutes, ni caulicoles, ni rosaces.

C'est en Italie, c'est à Rome, qu'il faut aller chercher les modèles les plus riches, les plus complets de l'ordre *corinthien.* « Les Romains, dit M. Ch. Blanc, n'ont pas corrompu cet ordre comme ils avaient corrompu le dorique et l'ionique : le *corinthien* a été le triomphe de leur architecture. On peut même dire qu'ils en ont à peu près fixé les formes et les proportions. Dans son élégante légèreté, le monument choragique de Lysicrate, n'ayant en hauteur que 10 mètres, était une exception tout à fait rare et ne pouvait servir absolument de type. Tout n'était pas à imiter dans ses colonnes, ou plutôt dans ses colonnettes (elles n'ont que 3 m. 50 de haut), qui n'avaient à porter qu'un entablement délicat, une coupole d'un seul bloc, un fleuron et un trépied. Appliqué à un édifice de grandes proportions, le chapiteau de ces colonnes aurait eu des volutes un peu grêles relativement aux deux rangs de feuilles peu fouillées qui enveloppent et cachent la partie inférieure du calice. Les petits enroulements qui sont placés au-dessous de la rose, sur chacune des faces du chapiteau, ces enroulements qu'on appelle les hélices, l'architecte romain les a diminués en les soutenant par des feuilles d'eau, pour augmenter l'importance des volutes angulaires et des tiges ou caulicoles qui leur donnent naissance. Il a développé davantage le premier rang de feuilles et plus profondément évidé le second rang; il a mis enfin dans le tout une sorte de symétrie solennelle, une harmonie grave et monumentale qui a été justement admirée. » Le chapiteau *corinthien* présente, d'ailleurs, dans les édifices romains, une très-grande variété de formes et de combinaisons décoratives. (V. CHAPITEAU COMPOSITE.) » La principale différence qu'on y remarque, dit Quatremère de Quincy, est produite par le genre de feuillage que l'artiste a choisi. » L'olivier et l'acanthe partagent les goûts. L'acanthe a quelque chose de plus riche, mais aussi de plus lourd; les refends que produit la feuille d'olivier sont plus fermes et donnent à la sculpture plus de légèreté. Aucune règle, du reste, ne saurait parvenir à déterminer la hauteur des masses ou rangées de feuilles, le nombre de leurs découpures, leur espacement, leurs rapports, leur courbure; tout y est soumis à la proportion qu'on adopte et au goût, seul juge du bon effet de ces choses. Les anciens, en général, faisaient leur chapiteau moins allongé que nous; il est vrai qu'ils tenaient aussi plus raccourcies les proportions générales de cet ordre. »

Voici les règles que Perrault propose de suivre pour les divisions du chapiteau : pour avoir la hauteur totale, on ajoute au diamètre du bas de la colonne un sixième de ce même diamètre, ce qui fait trois petits modules et demi. Cette hauteur étant partagée en sept, on donne les quatre parties d'en bas aux feuilles, c'est-à-dire deux au premier rang de feuilles et deux autres au second. Les trois parties qui restent sont pour les tigettes ou caulicoles, les volutes et le tailloir.

Le fût de la colonne *corinthienne* est tantôt lisse, tantôt cannelé; il est ordinairement lisse quand les colonnes sont de porphyre ou de granit; il est cannelé, quand elles sont de marbre. Le nombre des cannelures varie de vingt à trente-deux (il est le plus souvent de vingt-quatre), suivant le diamètre de la colonne; et, comme il convient qu'une cannelure corresponde au milieu de chacune des quatre faces du chapiteau, le nombre des cannelures doit être divisible par quatre.

La base adoptée pour l'ordre *corinthien* est généralement la base attique; on la trouve aux temples d'Antonin et de Faustine à Rome, de Vesta à Tivoli, et de Minerve à Assise. La base ionique se voit aux temples de Jupiter Tonnant, de Castor et Pollux, et au portique du Panthéon d'Agrippa; elle y offre cette particularité qu'elle a deux scoties. Les tores des bases sont souvent ornés de feuillages et d'entrelacs.

L'entablement a, dans l'ordre *corinthien*, une importance considérable : il le caractérise presque autant que le chapiteau. Mesures prises sur les plus beaux monuments *corinthiens*, qui sont le temple de Vesta à Tivoli, le temple de Minerve à Assise, le Panthéon et le temple d'Antonin à Rome, on trouve que la hauteur de l'entablement est le cinquième de la hauteur des colonnes. Toutefois, on peut élever l'entablement aux deux neuvièmes, qui sont la moyenne entre le cinquième et le quart. C'est une belle proportion, dit Chambray, et qui fait très-bien en œuvre. Suivant Quatremère, l'entablement *corinthien* est égal à six petits modules et se divise communément en vingt parties, dont six pour l'architrave, autant pour la frise, et huit pour la corniche. Mais ces proportions sont très-variables. La frise est plus grande que l'architrave au temple de Jupiter Tonnant, ainsi qu'à celui de la Sibylle. Elle est plus petite au portique du Panthéon, au temple de la Paix et à celui d'Antonin. Au monument de Lysicrate, le parement de l'architrave est divisé en trois faces ou bandes, comme dans l'ordre ionique de l'Erechthéion; pour augmenter sans doute la légèreté apparente de ce parement, les trois faces sont inclinées en arrière, de façon à former un angle obtus avec l'horizon. Ces trois faces, les Grecs les ont tenues d'égale hauteur, comptant sur la perspective qui les ferait paraître inégales; les Romains leur ont donné des proportions différentes, et les ont disposées, tantôt en faisant porter la plus étroite par la plus forte, comme au temple de Pola, dans l'Istrie, tantôt, et le plus souvent, en suivant un ordre inverse; mais toujours ils ont orné la bande supérieure d'une moulure qui se compose ordinairement d'une cymaise et d'un filet, et qui, faisant saillir l'architrave, la sépare nettement de la frise. La cymaise de l'architrave, dit Vitruve, doit en former la septième partie, et sa saillie doit être égale à sa hauteur. Le reste sera divisé en douze parties, dont il faut donner trois à la première bande, quatre à la seconde, et cinq à la troisième, qui est celle d'en haut.

La frise *corinthienne* ne se distingue de l'ionique que parce qu'elle comporte une plus grande magnificence d'ornements. Lorsqu'elle doit rester lisse, ce qui est rare dans les monuments antiques, elle conserve la même hauteur que l'architrave, comme on le voit au portique du Panthéon. Lorsqu'elle doit être décorée de sculptures, on la tient plus haute que l'architrave d'un quart environ, comme on le pratique dans l'ordre ionique. On voit sur certaines frises des génies soutenant des guirlandes, comme au temple de Jupiter sur le Quirinal et au petit temple de Balbek, ou bien encore des lions, des griffons, des sirènes, des sphinx, des hippogriffes, des bœufs, des béliers, des candélabres; d'autres fois, ce sont des vases et des instruments sacrés, comme au temple de Jupiter Tonnant, ou encore des bucranes (têtes de bœufs décharnées), comme au temple de Tivoli.

Quant à la corniche qui couronne l'entablement *corinthien*, elle varie beaucoup dans ses proportions et sa décoration. On trouve des corniches *corinthiennes* qui n'ont point de larmier, comme au temple de la Paix, au Colisée et à l'Arc des Lions à Vérone; d'autres ont le larmier d'une grandeur énorme, comme au frontispice de Néron. Il en est où l'on a mis deux oves, l'un sous le denticule, l'autre au-dessus, comme aux trois colonnes du Campo-Vaccino. Quelques-unes, comme au Panthéon, au temple de Faustine et à celui de la Sibylle, n'ont point de denticules taillés; cela est conforme au précepte de Vitruve. On voit des corniches *corinthiennes* sans modillons : telles sont celles du temple de la Sibylle, de celui de Faustine, du portique de Septimus et du monument choragique de Lysicrate. Le temple de Pola en Istrie, le forum de Nerva, les temples de Jupiter Stator et de Jupiter Tonnant, à Rome, celui de Castor et Pollux, à Naples, et la Maison-Carrée à Nîmes, offrent des exemples de denticules placés au-dessous des modillons. Le frontispice de Néron, à Rome, le temple de Jupiter Olympien et le Portique ou Stoa d'Adrien, à Athènes, présentent des modillons carrés. Les modillons des temples de Jupiter et de Jupiter Stator et ceux du Panthéon d'Agrippa sont en forme de consoles à volutes ornées de feuillages. Les espaces ménagés entre les modillons sont ornés fréquemment de rosaces très-saillantes. Enfin, le larmier, quand il existe, est ou lisse ou rehaussé de canaux et même de méandres. Il est rare que les moulures de la corniche *corinthienne* soient simplement profilées; elles sont presque toujours ornées d'oves, de feuillages, etc.

S'il est vrai que l'ordre *corinthien*, répondant à un sentiment de somptuosité, comporte en général la plus grande magnificence décorative, ce serait une erreur de croire que la sobriété des ornements ne pût lui convenir. Suivant la remarque de Quatremère, « la colonne de l'ordre *corinthien* peut rester lisse ou se canneler; sa base, recevoir des ornements ou n'offrir que des profils; sa corniche et sa frise sont ordinairement les parties où le luxe de la décoration se fait le mieux sentir, et cependant il y a beaucoup d'exemples de la plus grande simplicité dans leur embellissement, sans qu'il en résulte d'incohérence ni de disparate. Le caractère de richesse attaché au *corinthien* tient donc aux proportions, aux formes, à leurs dispositions nombreuses et variées, autant qu'à la sculpture qui sert souvent à en embellir les détails. A considérer cet ordre comme une des couleurs entières de l'architecture, on observe qu'il est capable de se modifier en une infinité de teintes et de nuances, selon le goût qui préside à leur mélange et à leur emploi. Depuis le dorique le plus simple jusqu'au *corinthien* le plus composé et le plus riche, les nuances ou les tons intermédiaires sont en bien plus grand nombre qu'on ne le pense. Le dorique peut quelquefois aller jusqu'à la richesse, comme on le voit au Parthénon d'Athènes, ou jusqu'à l'élégance, comme au temple de Cora, et le *corinthien* peut arriver jusqu'à la gravité, comme au portique de la Rotonde, ou jusqu'au grand caractère par la saillie de ses profils, comme dans le frontispice de Néron. » En thèse générale, on peut dire que l'ordre *corinthien*, d'abord élégant, alla toujours croissant en luxe et en richesse. Le maximum de ce luxe se rencontre dans les monuments de Balbek et de Palmyre. V. ces deux noms.

Les architectes de la Renaissance ont été plus heureux dans leur imitation de l'ordre *corinthien* que dans celle du dorique et de l'ionique; les fautes qu'ils ont commises proviennent généralement de leur respect aveugle pour les antiquités romaines, qu'ils n'avaient point comparées aux monuments grecs. Ce fut pour avoir trop regardé quelques édifices romains mal conçus que l'illustre Palladio introduisit dans l'architecture moderne la frise bombée, innovation des plus malheureuses. « Il était réservé à un architecte français, dit M. Ch. Blanc, de faire revivre les meilleures traditions de l'ordre *corinthien;* Claude Perrault sut unir la sévérité à la magnificence dans la colonnade du Louvre. » Parmi les autres édifices modernes où l'ordre *corinthien* apparaît avec le plus de grandeur, il nous suffira de citer l'église de la Madeleine, à Paris.

Corinthiens (Ire et IIe ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX). V. ÉPÎTRE.

CORIO, petite ville du royaume d'Italie, province et à 31 kilom. N.-O. de Turin, sur une colline; 5,300 hab.

CORIO (Bernardin), historien italien, né à Milan en 1459, d'une famille patricienne, mort en 1519. Il fut chargé par Ludovic le More, dont il était peut-être le chambellan, d'écrire l'histoire du Milanais. Cette histoire, publiée sous le titre de *Mediolanensis historia* (Milan, 1503, in-fol.), est une compilation des anciennes chroniques, et, malgré les fables dont elle est surchargée pour ce qui concerne les temps anciens, malgré son style dur et incorrect, elle est estimée pour les monuments originaux et les titres qu'elle contient. On a encore de Corio des *Vies des Milanais illustres* (Milan, 1503).

CORIO (Haymo), théologien italien, né à Milan, mort en 1679. Il fut consulteur de l'inquisition sous Clément IX. Il a composé plusieurs ouvrages, entre autres : *Concordantiæ morales in Exodum* (1655); *Pharao flagellatus* (1660-1677, 3 vol. in-fol.); *Concordantiæ morales in Genesin* (1671, in-fol.), etc.

CORIOCELLE s. f. (ko-ri-o-sè-le). Moll. Genre de gastéropodes pectinibranches, comprenant une seule espèce, que l'on trouve à l'île de France.

CORIOCLAVE adj. (ko-ri-o-kla-ve — du lat. *corium*, cuir; *clavus*, clou). Se dit d'une chaussure dont la semelle est clouée à l'empeigne au lieu d'être cousue : *Les chaussons* CORIOCLAVES *n'ont eu qu'un succès éphémère.* (Lenorm.) ‖ Inus.

CORIOLAN (Caïus Marcius), général romain, du Ve siècle avant notre ère, mérita une couronne civique à la bataille du lac Régille, et gagna le surnom de **Coriolan** lors de la prise de Corioles (vers 493 av. J.-C.). Défenseur ardent du patriciat, il s'attira la haine de la plèbe, qui lui refusa le consulat. Outré de dépit, il proposa dans le sénat d'imposer au peuple l'abolition du tribunat comme condition à une distribution de grains envoyés gratuitement par le roi Gélon dans un moment de disette. Les tribuns l'accusèrent devant le peuple, non-seulement pour avoir proposé la destruction d'une magistrature déclarée sacrée par le serment de tous les ordres, mais encore pour avoir fait un partage illégal de butin à ses soldats. Il se défendit avec une arrogance insultante, et, malgré l'appui du sénat et de l'ordre entier des patriciens, il fut condamné à l'exil (490). Réfugié chez les Volsques qu'il avait tant de fois combattus, il les pousse à la guerre contre les Romains, partage le commandement de leur armée avec leur dictateur Tullus, s'empare de Circée et de plusieurs autres places, ravage le Latium et vient camper aux portes de Rome. Le sénat et le peuple épouvantés lui envoient vainement plusieurs députations pour le fléchir. Cet homme farouche se laissa enfin toucher par les larmes et les prières de sa mère Véturie et de sa femme Volumnie, et donna le signal de la retraite aux Volsques, dont il n'était pas d'ailleurs le chef unique, et dont la docilité en cette circonstance a paru singulière à quelques critiques, qui ont taxé toute cette histoire de fiction poétique. Suivant une tradition, Coriolan aurait été tué à son retour chez les Volsques; d'autres le font mourir dans un âge avancé. Niebuhr a donné une critique approfondie de l'histoire ou de la légende de ce personnage.

On fait de fréquentes allusions à l'exil et à la vengeance de Coriolan, en parlant d'un homme supérieur qui déserte son parti pour porter dans le camp opposé le secours de son génie :

« En face de M. de Chateaubriand, M. de Villèle, ayant pour complices les antipathies de Louis XVIII, se montra petit, ingrat, mal élevé, et il l'outragea pour s'en débarrasser irrévocablement.

» C'en est fait, *Coriolan* passe chez les Volsques et changera les destinées; si l'injure fut sanglante, la vengeance sera vive; la vieille dynastie, holocauste offert à l'amour-propre blessé, expire sous le genou de celui qu'elle a renié. »

LERMINIER.

« Un honnête homme rougirait aujourd'hui de poursuivre contre son pays le redressement de ses injures, de compromettre le saint nom de la patrie dans ses représailles, et de faire litière, sous le toit de l'étranger, de toutes les affections du sol natal. Le rôle de *Coriolan* avait encore de l'éclat, joué par le grand Condé; il était possible encore il y a deux cents ans, il ne l'est plus à notre époque. »

CUVILLIER-FLEURY.

« Exaspéré par cette longue série d'avanies qui lui venaient des hommes, et placé dans le cas de légitime défense par cette agression directe, le corbeau accepta résolûment la guerre. Dès le lendemain de la dénonciation des hostilités, en effet, le nouveau *Coriolan* se retirait chez les Volsques, c'est-à-dire qu'il abandonnait les villes pour se réfugier dans les forêts et sur la cime des plus âpres montagnes, où il a élevé depuis ses familles plantureuses dans la haine du laboureur. »

TOUSSENEL.

Coriolan au théâtre. Peu de héros ont autant à se plaindre des auteurs dramatiques que cet infortuné Romain. Son repentir aurait dû cependant le sauver de si cruelles vengeances, et le préserver des sifflets qui sont venus troubler ses cendres. On s'explique peu cet engouement pour le vainqueur des Volsques. Sans doute, comme le fait remarquer M. Guizot, son amour filial, son caractère fier et indomptable conviennent au théâtre et sont de nature à intéresser le spectateur; mais, d'un autre côté, cet amour exagéré de la vengeance est de nature à refroidir l'enthousiasme, d'autant plus qu'il est inspiré par une injure que le récit seul fait connaître. Enfin, et c'est là une raison suffisante pour que l'on ait le droit de s'étonner du nombre de pièces qui ont pris ce héros pour principal personnage, la règle des trois unités, si sévèrement formulée par Boileau, est forcément violée dans toute tragédie qui voudra nous représenter les diverses actions de ce héros. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce point à propos du malheureux essai de La Harpe. Il a fallu le génie de Shakspeare pour rejeter les conventions comme des liens incommodes, et tailler dans le marbre cette grande figure. Enumérons rapidement toutes les tragédies inspirées par Coriolan : *Coriolan*, tragédie avec chœurs, de Hardy (1607); le *Véritable Coriolan*, tragédie de Chapoton (1638); *Coriolan*, tragédie de Chevreau (1638). Il suffira de citer deux vers de cette pièce, postérieure de deux ans au *Cid*, pour montrer combien Corneille était supérieur à ses contemporains :

Mon cher Coriolan, si tu n'as rendu l'âme,
Pousse au moins, pour me plaire, un petit trait de [*flamme!*

Coriolan, tragédie de l'abbé Abeille (1676); *Coriolan*, tragédie de Chaligny des Plaines (1722); *Coriolan*, tragédie de Mauger (1748); *Coriolan*, tragédie de Richer (1748); *Coriolan*, tragédie de Gudin (1776); *Coriolan*, tragédie de La Harpe (1784). Ajoutons à cette longue nomenclature la tragédie de Durier, qui avait précédé celle de La Harpe. Coriolan n'a d'ailleurs pas seulement inspiré les auteurs français : Leone Allaci fait mention de deux tragédies italiennes sur ce sujet. En Angleterre, on compte le *Coriolan* de Jean Demnir, aujourd'hui presque oublié, celui de Thomas Sheridan imprimé à Londres en 1755, et surtout celui de Thomson, l'auteur des *Saisons*. Puisse cette énumération inspirer une salutaire terreur à ceux qui seraient tentés de porter les armes contre leur patrie!

Nous ne parlerons avec quelques détails que des tragédies de Hardy et de La Harpe, et nous terminerons par la pièce de Shakspeare. Nos lecteurs nous pardonneront de ne pas respecter absolument l'ordre chronologique et de placer en dernier lieu la tragédie qui seule peut reposer l'esprit de ces œuvres médiocres, si nous en exceptons l'œuvre de Hardy.

Coriolan, tragédie en cinq actes et en vers, d'Alexandre Hardy, représentée en 1607. Cette œuvre prit date dans l'histoire de la littérature et valut à son auteur le glorieux titre de fondateur de la scène française.

De cette pièce date l'introduction de la forme tragique sur notre scène. Doué d'une facilité prodigieuse pour rimer et dialoguer, Hardy la composa en une semaine, bien qu'on y remarque plus d'ordre que dans ses autres œuvres. Les personnages y apparaissent en trop grand nombre, et les situations sont trop prolongées, par suite de la simplicité de l'action. Quant aux unités, si elles sont à peu près observées, c'est par la force même des choses, mais non parce que l'auteur s'en est préoccupé. Le style, trop souvent diffus, trivial et incorrect, est plein de verve; par moments Hardy fait preuve d'une certaine fermeté qui fait pressentir la forme cornélienne.

Hardy, qui avait inauguré la période grecque-espagnole, imite et même pille sans scrupule Lope de Vega, et, comme lui, révèle de l'audace, de l'énergie et une remarquable entente de la scène. « A défaut de l'art qui dispose, dit M. Demogeot, il avait l'instinct de l'effet : il savait deviner et saisir une situation intéressante. C'est par là qu'il s'emparait de son public. » Rien de plus pathétique, en effet, que les mouvements contraires qui agitent le cœur de Coriolan, hésitant entre son ressentiment et son amour filial. « Les vers tragiques, écrivait Hardy, doivent avoir une mâle vigueur, être constamment soutenus, sans pointes, sans prose rimée, sans faire d'une mouche un éléphant. » Il a essayé de mettre cette théorie en pratique dans *Coriolan*, et plus d'une fois il y a parfaitement réussi. Son principal mérite est d'avoir préféré les coups de théâtre à l'afféterie, les Espagnols aux Italiens, et surtout, laissant de côté le jargon des précieuses alors à la mode, d'avoir essayé, lorsqu'il mettait en scène des Romains, de les faire parler en Romains. Le rôle de Coriolan est bien tracé, conforme à la tradition historique et d'une âpre énergie. Le caractère de Véturie est aussi consciencieusement étudié, sauf quelques vers, où elle commet la maladresse de menacer son fils et de douter de son triomphe. Avec une nature fière comme celle de Coriolan, un tel argument ne pouvait être employé. Lorsqu'on se rend compte des promesses contenues en germe dans le *Coriolan*, on regrette que Hardy, ce grand manufacturier tragique, n'ait pas voulu accorder à son génie le temps nécessaire pour laisser mûrir le fruit.

Coriolan, tragédie de La Harpe (2 mars 1784). Avant d'apprécier l'œuvre de La Harpe, il convient de le laisser plaider lui-même les circonstances atténuantes : « C'était une entreprise si hasardeuse, écrit-il, de traiter de nouveau un sujet où l'on a si souvent échoué, que *même après le succès*, je crois devoir rendre compte des motifs qui m'ont déterminé, et des principes que j'ai suivis. J'avouerai d'abord que j'ai toujours regardé Coriolan comme un des plus beaux rôles qu'il fût possible de mettre sur la scène. C'est un de ces caractères éminemment poétiques, qui plaisent à notre imagination qu'ils élèvent, un de ces personnages dans le genre de l'Achille d'Homère, qui font le sort d'un Etat. Je conçus l'idée de le tenter et l'espérance d'en venir à bout, à la lecture d'un passage de M. de La Motte, cité par M. de Voltaire dans la préface de l'*Œdipe :* « Je ne serais pas étonné qu'une nation » sensée, mais moins amie des règles, s'accommodât de voir Coriolan condamné à Rome » au premier acte, reçu chez les Volsques au » troisième, assiégeant Rome au quatrième, etc. » Premièrement, répond M. de Voltaire, je ne » conçois pas qu'un peuple sensé et éclairé ne » fût pas ami des règles, toutes puisées dans » le bon sens, et toutes faites pour son plaisir. » Secondement, qui ne sent que voilà trois » tragédies? » J'avoue que je me suis trouvé, en lisant ce passage, d'un avis tout différent et que la réflexion a encore affermi. Je vois bien là trois faits, trois événements; mais je n'y vois point *trois tragédies*. Je crois même y voir l'impossibilité qu'aucun de ces faits, pris séparément et en lui-même, forme jamais une action dramatique. Au contraire, en approfondissant l'idée de M. de La Motte, j'ai cru y découvrir le seul moyen de traiter un sujet regardé jusqu'alors comme intraitable, non pas en violant les règles (je n'ai pas assez de *génie* pour les mépriser), mais en rapprochant, en liant ces trois faits historiques de manière que n'étant plus que les parties successives et nécessaires d'une même action, elles pussent, dans l'espace prescrit, arriver au même but, qui est la décision de la querelle entre Rome et Coriolan. »

On le voit, La Harpe se défend d'avoir violé la règle des trois unités. S'il a fait une mauvaise tragédie,

C'est la faute à Voltaire.

L'auteur n'a pas compris les paroles de Voltaire. Sans doute, le sujet de Coriolan prêtait au théâtre, il pouvait inspirer une œuvre animée d'un souffle réel, mais il fallait plus que du talent pour réunir ces trois sujets en une seule action, il fallait du génie, et La Harpe manquait de génie. Il est curieux de citer un autre passage de l'auteur, intéressant à plus d'un titre : « ... On m'a reproché, dit-il, d'avoir emprunté mon troisième acte à Shakspeare. On a supposé apparemment que je n'avais jamais lu Plutarque. D'ailleurs il n'y a qu'à lire le troisième acte du poëte anglais, on verra s'il ressemble au mien. Si j'avais trouvé dans son *Coriolan* quelque chose qu'on pût heureusement transporter sur notre théâtre, je l'aurais fait et je l'aurais dit; mais je n'ai pas été dans ce cas. »

Il fallait avoir vraiment l'âme bien noire pour trouver le moindre rapport entre la tragédie de La Harpe et celle de Shakspeare. Cette pièce eut cependant un certain succès; il convient de dire que l'accueil fait à l'auteur par le public tint à ce fait, qu'il abandonnait la recette aux pauvres. Cette générosité inspira l'épigramme suivante à Lebrun, croyons-nous :

Pour les pauvres, la Comédie
Donne une pauvre tragédie,
C'est bien le cas en vérité
De l'applaudir par charité!

Chamfort et Rulhière firent sur cette infortunée tragédie l'épigramme suivante :

Ci-gît le dernier des enfants
Des malheureux Coriolans,
Qu'un jour voit naître et qu'un jour tue.
N'êtes-vous pas bien étonnés
Qu'une maison se perpétue
Par des enfants toujours mort-nés?

La Harpe, qui n'aimait ni Chamfort ni Rulhière, et qui d'ailleurs avait bec et ongles, leur fit le lendemain cette réponse :

Connaissez-vous Chamfort, ce maigre bel esprit,
Et ce pédant Rulhière, à face rebondie?
Tous deux sont pleins de jalousie.
Mais l'un en meurt, et l'autre en vit.

Il convient d'ajouter, et ce dernier détail a bien son prix, que la Comédie-Française a retardé la première représentation du *Mariage de Figaro*, alors à l'étude, pour faire passer la tragédie de La Harpe.

Arrivons enfin à l'œuvre du grand tragique anglais, qui seule mérite d'occuper sérieusement l'attention.

Coriolan, tragédie en cinq actes de Shakspeare. Le caractère de Coriolan est un de ceux que Shakspeare a tracés avec le plus de force; il excellait à peindre ces personnages, pour ainsi dire, hyperboliques, qui dépassent les proportions ordinaires de la nature humaine, qui se sont jetés dans un des extrêmes de la société ou de l'ordre moral. Cette inflexibilité d'orgueil aristocratique, qui ne recule devant aucun danger, ne cède à aucun intérêt, et a plutôt encore besoin d'humilier le vulgaire que de l'asservir, a été transportée dans le Coriolan de la tragédie, aussi entière et aussi vivante qu'elle l'était dans celui de Plutarque. « On peut s'étonner, dit le docteur Drake, que Shakspeare n'ait pas su trouver des couleurs aussi vraies et plus vives encore pour peindre ce doux et noble sentiment de l'amour filial dont il a offert ailleurs de si touchants tableaux. La tendresse de Coriolan pour Volumnie ne nous est presque connue que par des récits, au lieu de nous être montrée, d'être changée pour nous en réalité, par ces traits caractéristiques dont nul auteur n'a fait un usage plus fréquent et plus heureux que le poëte anglais. » On doit également remarquer qu'il n'a point porté dans cette tragédie son impartialité ordinaire. Il peint les tribuns comme de vils hypocrites, et le peuple comme un troupeau d'hommes aussi lâches que stupides. Leur cause est, à ses yeux, celle de l'opprobre et de la perversité. L'histoire partage plus équitablement les fautes et les vertus, les abus et les droits entre le parti des plébéiens et celui des familles patriciennes. Mais l'art obligeait peut-être Shakspeare à cette violation de la vérité historique; et, s'il n'eût fait des adversaires de son héros d'insolents et méprisables factieux, il n'eût pu

vaincre la répugnance des spectateurs pour un homme armé contre sa patrie. « Aussi, dit Schlegel, c'est dans *Coriolan* qu'il y a le plus d'alliage comique. Shakspeare se laisse toujours aller à la gaieté lorsqu'il peint la multitude et ses aveugles mouvements. Il semble craindre qu'on ne s'aperçoive pas de toute la sottise qu'il donne aux plébéiens dans cette pièce, et il la fait encore ressortir par le rôle satirique et original du vieux Ménénius. Il résulte de là des scènes plaisantes d'un genre tout à fait particulier, et qui ne peuvent avoir lieu que dans des drames politiques de cette espèce, entre autres celle où Coriolan brigue les voix des citoyens des plus basses classes. »

Selon Malone, *Coriolan* a été écrit en 1609. Voici l'opinion de M. Guizot sur l'œuvre de Shakspeare : « Ce qui plaît surtout dans le caractère si fier et si indomptable de Coriolan, c'est cet amour filial auquel se rapportent toutes les vertus du héros, et qui fait seul plier son orgueil offensé...

» La tragédie de *Coriolan* est une des plus intéressantes productions de Shakspeare. L'humeur joviale du vieillard dans Ménénius, la dignité de la noble Romaine dans Véturie, la modestie conjugale dans Volumnie, la hauteur du patricien et du guerrier dans Coriolan, la maligne jalousie des plébéiens et l'insolence tribunitienne dans Brutus et Sicinius, forment les contrastes les plus variés et les plus heureux. Une curiosité inquiète suit le héros dans les vicissitudes de sa fortune, et l'intérêt se soutient depuis le commencement jusqu'à la fin. »

CORIOLAN (Christophe), graveur, né à Nuremberg vers 1540 selon les uns, vers 1560 selon d'autres, mort à Bologne vers 1600. D'après Henecke, il avait pour véritable nom **Lederer**, mot qui signifie en allemand *corroyeur*. Il alla s'établir à Venise, puis passa les dernières années de sa vie à Bologne. Cet artiste a exécuté un grand nombre de gravures sur bois pour les *Vies des peintres, etc.*, de Vasari, l'*Ars gymnastica* de J. Mercuriale, les ouvrages d'anatomie de Vésale, etc.

CORIOLAN (Barthélemy), graveur italien, né à Bologne en 1590, mort en 1654. Il était fils du précédent, et fut un des élèves du Guide. Ses planches sont estimées pour le beau caractère des figures et la correction du dessin. Il excellait surtout à rendre le clair-obscur. On a de lui un grand nombre de gravures sur bois d'après Paul Macci, les Carrache, Vanni et le Guide. Parmi les œuvres de son maître qu'il a reproduites, on cite surtout : *Jupiter lançant sa foudre sur les géants, Hérodiade et la tête de saint Jean, Saint Jérôme se meurtrissant la poitrine*, etc.

CORIOLAN (Jean-Baptiste), peintre et graveur italien, frère du précédent, né à Bologne en 1595, mort en 1649. Il étudia dans l'atelier de J.-L. Valesio, peignit plusieurs tableaux dont on voit quelques-uns dans des églises de sa ville natale, mais se fit particulièrement connaître comme graveur. Parmi ses planches les plus estimées, nous mentionnerons la *Vierge au chapelet*, d'après A. Carrache, et le *Christ couronné d'épines*, d'après Louis Carrache. Jean-Baptiste a souvent été confondu avec son frère Barthélemy. — Sa sœur, Marie-Thérèse CORIOLAN, se livra également à l'étude de la peinture et de la gravure, mais elle n'a laissé qu'un très-petit nombre de productions.

CORIOLANUM, nom latin de CORIGLIANO.

CORIOLES, en latin *Corioli*, ville de l'Italie ancienne, dans le Latium, au S.-E. de Rome, place forte et capitale des Volsques. C'est de cette ville, dont il s'était emparé en 493 av. J.-C., que Caïus Marcius prit le nom de *Coriolan*, sous lequel il est connu dans l'histoire. Corioles n'existait déjà plus du temps de Pline.

CORIOLIS (Gaspard-Honoré DE), écrivain et théologien français, né à Aix vers 1737, mort en 1824. Il fut d'abord clerc au parlement de Provence, puis devint chanoine de Notre-Dame de Paris. Ses principaux écrits sont : *Traité de l'administration du comté de Provence* (Aix, 1788, 3 vol. in-4°), et *Des chapitres et des dignitaires, par un ancien grand vicaire* (Paris, 1822, in-8°).

CORIOLIS (Gaspard-Gustave DE), mathématicien distingué, né à Paris en 1792, mort en 1843. Il entra en 1808 à l'Ecole polytechnique, d'où il passa à l'Ecole des ponts et chaussées; mais il quitta bientôt la carrière d'ingénieur pour devenir répétiteur d'analyse et de mécanique à l'Ecole polytechnique, où, en 1838, il succéda à Dulong dans la haute fonction de directeur des études. Il avait été, deux ans auparavant, appelé à faire partie de l'Académie des sciences. Ses principaux ouvrages sont : *Calcul de l'effet des machines* (Paris, 1829, in-4°), réimprimé sous le titre de : *Traité de la mécanique des corps solides, etc.* (1844); *Théorie mathématique des effets du jeu de billard* (1835, in-8°). Il a publié de nombreux articles dans le *Dictionnaire de l'industrie*.

Coriolis n'a pas pu rendre à la science tous les services que ses belles facultés intellectuelles eussent pu faire espérer; sa santé incroyablement délicate l'obligeait, en effet, de résoudre avant tout, chaque jour, le problème toujours nouveau de continuer à vivre; on lui doit cependant de belles découvertes dans les deux domaines de la théorie et de la pratique. L'étude d'un mouvement composé de deux autres n'avait été poussée avant lui que jusqu'à la détermination de la vitesse du mouvement résultant. Il fit voir que l'accélération totale de ce mouvement à un instant quelconque est la résultante de l'accélération à cet instant du mouvement relatif du point matériel, de celle du mouvement d'entraînement du point géométrique où se trouve alors le mobile, et d'une troisième accélération complémentaire, représentée par le double du produit de la vitesse angulaire du mouvement du système des repères, autour de son axe instantané de rotation et de glissement, par la projection de la vitesse relative sur un plan perpendiculaire à cet axe. En renversant cet énoncé, on en conclut immédiatement que l'accélération du mouvement relatif est la résultante de l'accélération du mouvement absolu, de l'accélération du mouvement d'entraînement, prise en sens contraire, et de l'accélération complémentaire, prise aussi en sens contraire, et qui, sous cette direction, reçoit le nom d'*accélération centrifuge composée*.

Jusque-là on ne pouvait généralement pas traiter les questions de mouvements relatifs, par la raison très-simple que la force donnée ne faisait connaître que l'accélération du mouvement absolu, dont on ne savait que faire. Le théorème de Coriolis, en résolvant complétement la difficulté, a fourni les moyens, par exemple, de ramener à des questions de mouvements absolus toutes celles, si importantes, qui se rapportent aux mouvements observés à la surface de la terre. C'est ainsi notamment qu'on a pu expliquer la déviation vers l'est des graves abandonnés à eux-mêmes, la rotation du plan d'oscillation d'un pendule, l'action séculaire exercée par les cours d'eau sur leur rive orientale, dans notre hémisphère, etc.

Coriolis a été, avec le général Poncelet, un des premiers promoteurs de la réforme qui s'est produite dans l'enseignement de la mécanique rationnelle, dirigé maintenant de manière à pouvoir conduire à une bonne théorie des machines industrielles. Sa théorie des effets du jeu de billard est l'une des plus heureuses applications que l'on ait faites des théories abstraites de la mécanique à l'étude des phénomènes de mouvement compliqués de toutes les circonstances accessoires qui se rencontrent nécessairement dans toutes les questions de pratique. V. EFFET.

CORIOLIS D'ESPINOUSSE (Charles-Louis-Alexandre, marquis DE), littérateur français, né à Marseille en 1772, mort à Paris en 1841, neveu de Gaspard-Honoré de Coriolis. Il a composé, outre des poésies et des articles insérés dans divers recueils et journaux, le *Tyran, les alliés et les rois* (1814), brochure de circonstance; la *Mort du duc de Berry* (1820), poëme, etc. Il a collaboré en outre à quelques comédies-vaudevilles : *M. de Bièvre* ou l'*Abus de l'esprit; Christophe Morin*, etc.

CORION s. m. (ko-ri-on — du lat. *corium*, cuir). Courroie, cordon. ‖ Vieux mot.

— Anat. Derme, partie la plus inférieure et la plus épaisse de la peau : *L'excoriation est la légère altération qu'offre la peau dépouillée de son épiderme et des couches les plus superficielles du* CORION. (Chomel.) ‖ On écrit aussi CHORION, en faisant dériver ce mot du grec *chôrion*, enveloppe.

— Entom. Partie coriacée de l'hémélytre.

— Bot. Syn. de BIFORE, genre d'ombellifères.

CORIOPE s. f. (ko-ri-o-pe — altér. de *coreopsis*). Bot. Nom vulgaire du coréopsis.

CORIOPHORE adj. (ko-ri-o-fo-re — du gr. *koris*, punaise; *pherô*, je porte). Bot. Se dit de quelques plantes qui exhalent une odeur de punaise : *Orchis* CORIOPHORE. ‖ On dit aussi CORIOSMITE, en formant la seconde partie du mot du gr. *osmê*, odeur.

CORIOTTE s. f. (ko-ri-o-te — du lat. *corium*, cuir). Patois. Cordon de cuir que les campagnards emploient pour nouer leurs souliers.

CORIPHILE s. m. (ko-ri-fi-le). Ornith. Syn. du sous-genre lathame.

CORIPI, petite rivière de la Guyane française, affluent de la rive droite de l'Oyopock. V. OYOPOCK et GUYANE.

CORIPPUS (Flavius Cresconius), évêque et poëte latin du VIe siècle, Africain de naissance, sur la vie duquel on ne possède que des renseignements assez douteux. Il est auteur de deux poëmes à la louange de l'empereur Justin, neveu de Justinien, et d'un panégyrique d'Anastase, trésorier et préfet du palais de Justin. Poëte assez médiocre, il a eu du moins le mérite de fournir à Gibbon, pour son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, de précieux documents relatifs à la cour de Constantinople.

CORIS s. m. (ko-riss). Syn. de CAURIS.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des primulacées, tribu des lysimachiées, renfermant une seule espèce, qui croît dans l'Europe méridionale : *On cultive souvent pour l'ornement le* CORIS *de Montpellier*. (Gouas.)

CORISANDE (Diane D'ANDOUINS, comtesse DE GUICHE, surnommée **la Belle**), femme célèbre de la fin du XVIe siècle, née en 1554 ou 1556, morte en 1629. Nous avons écrit *femme célèbre*, et elle le fut en effet; mais son unique titre à la renommée fut d'avoir été l'une des nombreuses divinités aux pieds desquelles Henri IV brûla l'encens de son amour, une de celles qu'il aima le plus tendrement, le plus véritablement, si toutefois le galant roi de Navarre pouvait aimer véritablement. Il songea même à l'épouser. Il est vrai que le volage Béarnais aurait voulu toute sa vie se marier, et puis vite divorcer pour se marier de nouveau. Au temps de Marguerite de Valois, il songeait à prendre pour femme Gabrielle d'Estrées; au temps de Marie de Médicis, il pensait à la marquise de Verneuil et à d'autres, pour lesquelles, s'il faut en croire Sully (et il faut le croire), il aurait volontiers abandonné la reine.

Diane était fille d'un cadet d'Andouins, qui, pour toute fortune, avait sa longue rapière, dont il se servait très-bravement du reste, très-habilement. La pauvre enfant était destinée sans doute à passer sa vie entre les murs élevés et froids d'un cloître, ou dans le fond d'une province, toute seule, isolée; elle n'avait point de dot. Mais Dieu s'était chargé de lui en donner une. A seize ans, Diane était la plus jolie à la fois et la plus belle jeune fille du royaume, la plus gracieuse; on ne l'appelait que la *Belle Corisande*, et, sur le bruit de sa renommée, les jeunes et galants gentilshommes accouraient pour la voir de tous les coins de la France et de la Navarre. L'un d'eux, Philibert de Grammont, comte de Guiche, gouverneur de Bayonne, après avoir vu Diane, voulut la voir encore, la voir toujours; il demanda sa main et l'obtint.

Cette union amoureuse, toute poétique et charmante, hélas! dura peu; elle fut brisée par celle qui « a des rigueurs à nulle autre pareilles, et qu'on a beau prier. » Le comte de Guiche fut tué, en 1580, au siége de La Fère.

La jeune veuve (elle avait vingt-six ans), toute pleine de beauté et de grâces, douée des charmes de la figure et de ceux de l'esprit, vit venir à elle bien des consolateurs, jaloux de lui faire oublier ses anciennes amours; Henri de Navarre était, entre tous, le plus ardent, le plus passionné, le plus illustre aussi.

Le descendant de saint Louis, le légitime successeur de Henri III au trône de France, était alors le jeune héros, amour, idole, espoir des huguenots, à l'épée brave et hardie, au cœur comme son épée, échappant par ruse aux embûches de la Ligue, la combattant par la force quand elle se montrait franchement à lui. Mais ni la guerre ni les soucis de la politique n'empêchaient le jeune Béarnais de songer à ses amours. Entre deux rencontres, il écrit à la belle Diane, à sa Diane; et ces lettres, ces billets écrits à la hâte, un pied déjà dans l'étrier, sont la chose la plus naïve, la plus gracieuse, la plus franche, la plus jolie qui se puisse lire. Les ennemis ont surpris ses amours avec la comtesse de Guiche, et, connaissant bien l'amoureux, ils savent qu'il ne pourra rester longtemps sans aller l'embrasser; ils s'embusquent dans un moulin pour le prendre au passage. Lui, écrit à sa belle Corisande : « Ne craignez rien, mon âme; quand cette armée qui est à Nogaro m'aura montré son dessein, je vous irai voir et passerai sur les ailes de l'amour hors de la connaissance de ces misérables terriers, après avoir pourvu, avec l'aide de Dieu, à ce que ce vieux renard n'exécute pas son dessein. »

Une autre fois (25 mai 1584), il lui écrit : « Bonnières (le confident sans doute) est allé à Poitiers acheter des cordes de luth pour vous; il sera ce soir de retour. Mon cœur, souvenez-vous toujours de *Petiot*. Certes, sa fidélité est un miracle. »

« J'ai, écrit encore Henri à celle que ne peuvent lui faire oublier les préoccupations de la politique, j'ai deux petits sangliers privés et deux faons de biche; mandez-moi si vous les voulez. »

C'est par de tels présents que les bergers de Virgile obtenaient l'amour des bergères. Il n'y a qu'un cœur de femme pour métamorphoser ainsi un batailleur, un diable à quatre en un Ménalque et un Palémon. Mais la plus jolie lettre du roi de Navarre à la comtesse de Guiche, la plus longue aussi (à son regret, ses ennemis ne lui laissaient pas toujours le temps de causer avec sa mie), c'est celle où il décrit le pays de Marans, sur la Sèvre-Niortaise; la voici :

« J'arrivai hier soir de Marans, où j'étais allé pour pourvoir à la garde d'icelui. Ha! que je vous y souhaitai! c'est le lieu le plus selon votre humeur que j'aie jamais vu. Pour ce seul respect, suis-je après à l'échanger (à l'obtenir par échange). C'est une île renfermée de marais bocageux, où de cent en cent pas il y a des canaux pour aller chercher le bois par bateau. L'eau claire, peu courante; les canaux, de toutes largeurs; les bateaux, de toutes grandeurs. Parmi ces déserts, mille jardins, où l'on ne va que par bateau. L'île a deux lieues de tour, ainsi environnée; passe une rivière par le pied du château, au milieu du bourg, qui est aussi logeable que Pau. Peu de maisons qui n'entre de sa porte dans son petit bateau. Cette rivière s'étend en deux bras, qui portent non-seulement grands bateaux, mais les navires de 50 tonneaux y viennent. Il n'y a que deux lieues jusques à la mer. Certes, c'est un canal, non une rivière. Contre-mont vont les grands bateaux jusques à Niort, où il y a douze lieues; infinis moulins et métairies insulées, tant de sortes d'oiseaux qui chantent, de toute sorte de ceux de mer. Je vous envoye des plumes. De poissons, c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix; une grande carpe, 3 sols, et 5 un brochet. C'est un lieu de grand trafic, et tout par bateaux. La terre, très-pleine de blés, et très-beaux. L'on y peut être plaisamment et en paix, et sûrement en guerre. *L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime, et plaindre une absence. Ha! qu'il y fait bon chanter!* Je pars jeudi pour aller à Pons, où je serai plus près de vous; mais je n'y ferai guères de séjour. Mon âme, tenez-moi en votre bonne grâce; croyez ma fidélité être blanche et hors de tache; il n'en fut jamais de pareille. Si cela vous apporte du contentement, vivez heureuse. Votre esclave vous adore violemment. Je te baise, mon cœur, un million de fois les mains.

» Ce XVIIe juin (1586). »

M. Sainte-Beuve, après avoir, dans une de ses *Causeries du lundi* (t. XI), cité cette lettre, la fait suivre de fines et charmantes réflexions. « C'est, selon moi, dit-il, la perle des lettres d'amour écrites par Henri IV. Gabrielle même, avec cette galante lettre datée de devant son portrait : *Je vous écris, mes chères amours, des pieds de votre peinture, etc.*, n'a rien obtenu de si parfait ni de si joli. Quel paysage, riant de fraîcheur, tout égayé de reflets et traversé de lumière! et comme il est bien français, agreste, naturel, voisin du peuple et de nous tous! Il n'est pas jusqu'à ce prix de la carpe et du brochet, 5 sous et 3 sous, qui ne sente le roi de ménage, le roi de la *poule au pot*. » Courier disait quelque part, en écrivant à ses amis de Paris, au fort de son enthousiasme pour la vie romaine : « Ne me parlez point de vos environs; voulez-vous comparer Albano et Gonesse, Tivoli et Saint-Ouen? La différence est à la vue comme dans les noms. » Laissons les environs de Paris, et ne prenons que les autres lieux de la *douce France*, comme disait Henri de Béarn. Qu'a donc à désirer de plus ce Marans ainsi décrit, mis en regard des sites les plus consacrés et les plus célèbres? Nous aussi, nous avons présentes à la pensée les descriptions de Pline le Jeune, sa peinture si nette et si soignée de la source du Clitumne, et celle du lac Vadimon. La première surtout rappelle quelques traits de la lettre de Henri, qui certes n'y pensait guère, et dont les lectures n'étaient jamais allées si loin. Je sais ce qu'on doit à Pline et à ce dieu révéré du Clitumne, avec ce petit temple de marbre blanc et ces chapelles d'alentour, que l'on voyait étinceler à travers les bouquets de verdure (fond de paysage à la manière de Poussin); mais y a-t-il rien d'aussi doux et d'aussi pénétrant au cœur que ce pays tout naturel, cette petite Hollande et cette Venise sans nom, cette humble marine bocagère, où *il fait si bon chanter*, où *l'on se peut réjouir avec ce que l'on aime, et plaindre une absence?* La Fontaine ou Racan, son maître, auraient-ils trouvé mieux que cela? Et cette page heureuse, imprévue, transparente, échappée à un roi soldat, dans une après-midi de rêverie et de loisir, n'est-elle pas une découverte pittoresque à laquelle il n'a manqué jusqu'ici qu'un cadre pour faire un tableau? »

Après la bataille de Coutras (octobre 1587), raconte Sully, le romanesque jeune homme s'esquive sans presque avertir personne; il part à franc étrier, il vole, et va jeter aux pieds de sa maîtresse les enseignes, cornettes et autres dépouilles des ennemis qu'il avait fait mettre à part pour lui être envoyées. Il prit pour prétexte de ce voyage l'affection qu'il portait à sa sœur et au comte de Soissons, tellement qu'au bout de huit jours, tous les fruits espérés d'une si grande et si belle victoire s'en allèrent en vent et en fumée.

Il est fou d'amour, et veut par le mariage s'attacher à tout jamais sa maîtresse; il s'ouvre à d'Aubigné, et par une manœuvre ordinaire à ceux qui craignent, en demandant un avis, de voir combattre leur sentiment, il rappelle au conseiller l'exemple de princes qui ont élevé jusqu'à eux leurs sujettes. « Sire, lui répondit d'Aubigné, les princes que vous citez jouissaient tranquillement de leurs Etats, et vous combattez pour avoir le vôtre. Le duc d'Alençon est mort; vous n'avez plus qu'un pas pour monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de votre maîtresse, vous vous le fermez pour jamais. Vous devez aux Français de grandes vertus et de belles actions. Ce n'est qu'après avoir subjugué leur cœur et gagné leur estime que vous pourrez contracter un mariage qui aujourd'hui ne ferait que vous avilir à leurs yeux. »

L'amour de Henri IV pour la belle Corisande n'était point assez profond pour faire taire en lui l'ambition; il écouta les conseils du prudent d'Aubigné, comme il écoutera plus tard ceux de Sully, consulté de même au sujet de la belle Gabrielle. Peu à peu, pour le trône de France, qui valait bien une messe, et, à son avis, une maîtresse par-dessus, il délaissa et oublia la comtesse de Guiche. Mais la rupture n'eut lieu qu'en 1591, et, à l'époque où nous sommes (1587), Henri aime encore la belle Corisande; il l'aime passionnément, et se plaint de n'être pas assez aimé. « Plus je vais en avant, et plus il semble que vous tâchiez à me faire paraître combien peu je suis non-seulement en votre bonne grâce, mais

encore en votre mémoire. Par ce laquais, vous avez écrit à votre fils, et non à moi. Si je ne m'en suis rendu digne, j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Les ennemis ont pris l'île de Marans devant mon arrivée, de sorte que je n'ai pu secourir le château. » A son tour, la maîtresse se plaint, doute, et le roi de la rassurer. « J'ai reçu (1er mars 1588) une lettre de vous, ma maîtresse, par laquelle vous me mandez que vous ne me voulez mal, mais que vous ne vous pouvez assurer en chose si mobile que moi. Ce m'a été un extrême plaisir de savoir le premier, et vous avez grand tort de demeurer au doute qu'êtes. Quelle action des miennes avez-vous connue muable? Je dis pour votre regard. *Votre soupçon tournait, et vous pensiez que ce fut moi.* »

Un peu plus loin : « Mon cœur, je suis plus homme de bien que vous ne pensez. Votre dernière dépêche me rapporta (me rendit) la diligence d'écrire que j'avais perdue. *Je lis tous les soirs votre lettre.* Si je l'aime, que dois-je faire de celle d'où elle vient? Jamais je n'ai eu une telle envie de vous voir que j'ai. Si les ennemis ne nous pressent, après cette assemblée, je veux dérober un mois. Envoyez-moi Licerace (l'homme de confiance), disant qu'il va à Paris. Il y a toujours mille choses qui ne se peuvent écrire. »

Mais la belle Corisande sait qu'elle a des ennemis près du roi de Navarre, Turenne (le futur duc de Bouillon), Agrippa d'Aubigné; elle sait qu'on veut détacher d'elle son amant; elle est furieuse, et le laisse voir à Henri IV. Il lui répond : « Faites, pour Dieu! ce que votre lettre porte; sera-t-il bien possible qu'avec un si doux couteau j'aie coupé le filet de vos bizarreries? Je le veux croire. Je vous fais une prière : que vous oubliiez toutes haines qu'avez voulu à qui que ce soit des miens. C'est un des premiers changements que je veux voir en vous. Ne craignez ni croyez que rien puisse jamais ébranler mon amour. J'en ai plus que je n'en eus jamais. Bonsoir, mon cœur; je m'en vais dormir, mon âme plus légère de soin que je n'ai fait depuis vingt jours. Je baise vos beaux yeux par millions de fois.

» Ce XXIIe d'octobre (1588.) »

En 1589, la belle Corisande est encore la maîtresse en titre du roi. « Mon âme, je vous écris de Blois (le 18 mai), où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique et indigne de succéder à la couronne, et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont toujours fiés en lui. Je me porte très-bien, Dieu merci; vous jurant avec vérité que je n'aime ni honore rien au monde comme vous, et vous garderai fidélité jusques au tombeau. Je m'en vais à Beaugency, où je crois que vous oirez bientôt parler de moi. Je fais état de faire venir ma sœur bientôt; résolvez-vous de venir avec elle. »

Cependant la comtesse de Guiche voit tous les jours s'en aller un peu l'amour de Henri IV, et le roi a beau lui dire : « Mon cœur, j'enrage quand je vois que vous doutez de moi, » elle n'est point rassurée, elle sent que Henri lui échappe; elle devine, avec l'instinct de la jalousie, qu'à un si haut degré possède la femme qui aime, elle devine une rivale. Cette rivale doit bientôt se montrer au grand jour, c'est Gabrielle d'Estrées.

Outrée, blessée, la belle Corisande pousse des cris d'Ariane abandonnée, veut se venger, et, pour y parvenir, renouer le mariage du comte de Soissons avec Madame, sœur du roi; mais celui-ci lui écrit aussitôt : « Madame, j'avais donné charge à Lareine (sans doute quelque messager) de parler à vous touchant ce qui, à mon grand regret, était passé entre ma sœur et moi. Tant s'en faut qu'il vous ait trouvée capable de me croire, que tous vos discours ne tendaient qu'à me blâmer et fomenter ma sœur en ce qu'elle ne doit pas. Je n'eusse pas pensé cela de vous, à qui je ne dirai que ce mot : que toutes personnes qui voudront brouiller ma sœur avec moi, je ne leur pardonnerai jamais. Sur cette vérité, je vous baise les mains. »

Cette lettre (elle est de mars 1591), cette lettre d'un roi à sa sujette arracha à la belle Corisande sa dernière illusion. Elle peut maintenant déchirer cette promesse de mariage que l'amoureux Henri avait, en un jour d'oubli, en une heure d'ivresse, écrite avec son sang.

Comme une des deux Laïs — celle qui consacra à Vénus son miroir, ne pouvant plus, dit Platon s'y voir, ni comme elle avait été, ni comme elle était — la belle Corisandre survécut à sa beauté, elle devint obèse, difforme, repoussante, et Henri IV, assure Sully, avait honte que l'on dît qu'il l'eût aimée.

Elle mourut en 1629, laissant du comte de Guiche, un fils, Antoine de Grammont, deuxième du nom, et une fille nommée Catherine, qui épousa François Nompar de Caumont, comte de Lauzun.

« La belle Corisande, a dit le Causeur du lundi, revue en son jour, nous laisse l'idée d'une amie dévouée, vaillante, romanesque; elle fut bien la maîtresse qu'on se figure au roi de Navarre, en Guyenne, pendant les luttes de son laborieux apprentissage, l'aidant de son zèle, de ses deniers, de la personne de ses serviteurs; elle fut à la peine, et ne put atteindre jusqu'au jour du triomphe : une autre hérita facilement de son bonheur. Elle eut du moins ses heures brillantes, son lendemain de Coutras, et, ce qui est mieux, puisqu'il ne s'y mêle point le souvenir d'une faute, elle inspira un jour à celui qui l'aimait la joie d'écrire cette page éclairée et durable sur Marans. »

Les lettres de Henri IV à sa maîtresse ont été publiées pour la première fois par le *Mercure de France*, en 1765. Elles ont été réimprimées depuis dans l'*Esprit de Henri IV* (1775, in-8°).

Corisande, comédie-opéra en trois actes, paroles de ***, musique de Langlé, représentée à l'Opéra en 1791. Le sujet de la pièce est tiré de la *Pucelle* de Voltaire. Les scènes de folie sont fort comiques; mais la musique en a été promptement oubliée, quoique cet ouvrage ait été repris l'année suivante. On sait que Langlé était plutôt un professeur de contre-point qu'un auteur dramatique.

CORISANTHÈRE adj. (ko-ri-zan-tè-re — du gr. *koris*, séparément, et d'*anthère*). Bot. Qui a des anthères isolées les unes des autres.

CORISANTHÉRIE s. f. (ko-ri-zan-té-rî — du gr. *koris*, séparément, et d'*anthère*). Bot. Classe de plantes dicotylédones monopétales, à corolle épigyne et à anthères distinctes, qui comprend, entre autres familles, les dipsacées, les valérianées, les rubiacées, etc. ‖ Peu usité.

CORISE s. f. (ko-ri-ze — du gr. *koris*, punaise). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des hydrochorises.

CORISIDES s. f. pl. (ko-ri-zi-de — du gr. *koris*, punaise). Entom. Syn. de CORIXITES.

CORISOPITES, ancien peuple de la Gaule, dans la Lyonnaise IIIe, au S. des Osismiens. Le territoire des Corisopites forme aujourd'hui le pays de Quimper, dans le département du Finistère.

CORISPERME s. m. (ko-ri-spèr-me — du gr. *koris*, punaise; et *sperma*, graine). Bot. Genre de plantes, de la famille des chénopodées, et type de la tribu des corispermées, comprenant une vingtaine d'espèces, qui croissent dans l'est de l'Europe et dans l'Asie centrale, et dont les semences ressemblent à des punaises.

CORISPERMÉ, ÉE adj. (ko-ri-spèr-mé). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte aux corispermes.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des chénopodées, ayant pour type le genre corisperme.

CORITHAÏX s. m. Ornith. Autre orthographe du mot CORYTHAÏX.

CORIUDE s. f. (ko-ri-u-de). Erpét. Genre de tortues marines.

— **Encycl.** Les *coriudes* ou sphargys comprennent les espèces de tortues marines ou thalassites qui ont la carapace couverte d'une peau coriace. Cette carapace est très-déprimée, et forme le cœur. La tête est pyramidale, terminée en avant par un bec crochu, garni ou recouvert de lames cornées, semblable à celui de certains oiseaux de proie; leur tympan n'est pas visible, et elles n'en ont réellement aucune trace au dehors; leurs membres sont aplatis en manière de rames; les antérieurs sont beaucoup plus développés, et d'un tiers au moins plus longs que les postérieurs; les nageoires ne peuvent pas être retirées sous la carapace; les doigts restent très-allongés, confondus dans la masse, non distincts au dehors; seulement on observe encore les traces d'un ou deux ongles sur le bord externe.

CORIVE s. f. (ko-ri-ve). Comm. Petite variété de châtaigne.

CORIXE s. m. (ko-ri-kse — du gr. *koris*, punaise). Entom. Genre d'hémiptères, de la famille des notonectides : *Les* CORIXES *vivent constamment dans l'eau, grimpant après les plantes aquatiques ou marchant dans la vase.* (Blanchard.)

CORIXITES s. m. pl. (ko-ri-ksi-te — rad. *corixe*). Entom. Groupe d'hémiptères notonectides ayant pour type le genre corixe.

CORIZE s. f. (ko-ri-ze — du gr. *koris*, punaise). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des coréides, dont plusieurs espèces font des piqûres douloureuses.

— **Encycl.** Les *corizes* ont les pieds antérieurs courts, simplement courbés en dessous, à cuisses de grandeur ordinaire, et tarse allant en pointe et très-cilié, d'un seul article, sans crochet bien apparent au bout; les autres pieds allongés, et les deux du milieu terminés par deux crochets fort longs; pas d'écusson; bec très-court, triangulaire, avec des stries transversales; élytres horizontaux. Ces insectes ont une forme allongée, un peu aplatie, et presque de la même largeur partout; leur couleur est vert sale, et leurs yeux sont triangulaires. Ils volent et nagent bien; mais ils marchent mal. Ils se tiennent, sans effort, à la surface des eaux, et sont spécifiquement plus légers que le liquide; mais, au moindre sujet d'alarme, ils se précipitent au fond avec une grande vitesse. Ils sont carnassiers, et vivent de petits insectes. L'accouplement se fait à la manière habituelle, le mâle placé à côté de la femelle; les deux individus nagent conjointement avec autant de vitesse que s'ils étaient séparés. Ils prennent leur vol le soir seulement, pour se rendre d'un amas d'eau dans un autre, et y déposer leurs œufs. La *corize striée* a la tête jaunâtre, ainsi que le dessous du corps; le dessus, d'un brun verdâtre, avec des raies transversales jaunâtres. La *corize rayée* est de moitié plus petite que la précédente; corselet marqué de sept ou huit raies jaunâtres et d'autant de brunes; élytres bruns, à bord extérieur jaunâtre, ayant un grand nombre de traits de la même couleur. La *corize naine* est courte, jaunâtre, ponctuée, une ligne brune sur le front. La *corize coloptériforme* a les élytres entièrement coriacés, bruns, avec leur bord extérieur jaune. Toutes ces espèces se trouvent aux environs de Paris.

CORK (COMTÉ DE), division administrative de l'Irlande, dans l'ancienne province de Munster, sur l'océan Atlantique, entre les comtés de Limerick au N., de Waterford et de Tipperary à l'E., de Kerry à l'O., et l'océan Atlantique au S. Ch.-lieu, Cork. Superficie : 687,000 hectares; 773,398 hab. Ce comté, le plus grand de l'Irlande, présente un sol montagneux dans sa partie occidentale, fertile dans les autres parties, mais dépourvu de bois. La principale culture est la pomme de terre, puis viennent l'orge, l'avoine et le blé. Elève de bestiaux; fabriques de toiles, de tuiles, de poterie; distilleries. Exploitations de pierres à chaux, d'ardoises, de plomb et de houille. Les côtes de ce comté sont excessivement découpées par la mer, et présentent quelques bons mouillages. Les meilleurs sont la baie de Bantry et la rade de Cork. Les principales rivières sont la Lee et le Blackwater.

CORK, la ville la plus commerçante et la plus populeuse de l'Irlande, après Dublin; elle est située à 223 kilom. S.-O. de cette capitale, dans la province de Munster; chef-lieu du comté de son nom, sur les deux rives et plusieurs îles de la Lee, au fond d'un petit golfe, qui forme un des plus grands et des plus beaux ports de l'Europe, vers le milieu de la côte méridionale de l'Irlande, par 51° 53′ de lat. N. et 10° 49′ de long. O.

Le port de Cork, renommé pour sa sûreté, a 16 kilom. de longueur, du N. au S. sur 11 kilom. de largeur, de l'E. à l'O. En face de Cork s'ouvre le profond et beau port de Cove.

La population de Cork est de plus de 100,000 âmes. On fabrique dans cette ville des toiles à voiles, du cuir, du papier, de la colle, du verre et des draps communs, produits auxquels il faut ajouter ceux de ses distilleries d'eaux-de-vie de grains et de ses brasseries.

Chef-lieu et centre d'un comté populeux, cette ville fait un commerce d'exportation très-important. Elle est le plus grand marché de beurre de l'Europe. C'est également à Cork que les navires anglais viennent de préférence chercher des viandes salées pour les Indes occidentales et leurs autres voyages transatlantiques.

Le mouvement général de la navigation, en 1854, plaçait ce port, dans le Royaume-Uni, au neuvième rang, c'est-à-dire à un rang supérieur à celui de Dublin, bien que le commerce de Cork ne dispose que d'un effectif naval assez faible.

On attribue l'origine de Cork à saint Finbar, premier évêque de cette ville, qui, au commencement du VIIe siècle, y fonda une église et un monastère, et dont la cathédrale actuelle porte le nom. Cet édifice n'a, du reste, aucune valeur architecturale; mais la tour remonte à une haute antiquité. Nous signalerons, en outre : l'église Shandon, commencée en 1722; l'église Saint-Patrick, dans le style grec; l'église Sainte-Marie, décorée d'un beau portique d'ordre dorique; le *Queen's College*, bel édifice quadrangulaire du style gothique, bâti par l'architecte sir Thomas Deane sur l'emplacement d'une ancienne abbaye fondée pendant le VIIe siècle; l'hôtel des Douanes, joli bâtiment situé à l'O. de la ville, à l'endroit où se réunissent les deux bras de la rivière; la *Royal Cork institution*, fondée en 1808, et possédant une bonne bibliothèque, riche en manuscrits irlandais, et un musée contenant, entre autres trésors, une série de pierres couvertes de caractères particuliers à l'Irlande, et dont se servaient, dit-on, les druides avant l'introduction du christianisme; la prison de la ville, grand bâtiment crénelé; la prison du comté; l'asile des aliénés, bel édifice d'architecture gothique; la Bourse des grains, le nouveau cimetière, et la statue du P. Mathew, capucin qui a rendu de grands services à Cork, en y fondant une société de tempérance.

Des bateaux à vapeur partent de Cork pour Londres, Plymouth, Liverpool, Bristol, Milford, Cardiff, Newport, Glasgow, Waterford, etc.

CORK (Richard BOYLE, comte DE), surnommé **le grand comte de Cork**, homme d'Etat anglais, né à Canterbury en 1566, mort en 1644. Il alla chercher fortune en Irlande, et y fut nommé greffier, puis membre du conseil privé de la province de Munster. Il remplit ensuite avec distinction la charge de grand trésorier d'Irlande, et lorsque ce pays se révolta, il soutint une lutte énergique contre les rebelles, et fit preuve du dévouement le plus complet à la cause anglaise et protestante. Il avait été créé comte de Cork en 1629. Il a laissé des *Mémoires*.

CORLAIN s. m. (kor-lain). Courrier. ‖ Vieux mot.

CORLAY, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de canton, arrond. et à 35 kilom. N.-O. de Loudéac; pop. aggl. 868 hab. — pop. tot. 1,495 hab. Elève de bestiaux; commerce de bœufs et de chevaux. Ruines d'un ancien château.

CORLEONE, ville du royaume d'Italie, dans la Sicile, province et à 37 kilom. S.-O. de Palerme, ch.-l. de district et de canton; 14,000 hab. Assise sur le penchant d'un coteau qui termine une belle plaine, Corleone, grande et bien bâtie, possède plusieurs églises et quelques édifices remarquables par leur belle architecture. Aux environs, source minérale.

CORLETO-PERTICARA, bourg du royaume d'Italie, province de la Basilicate, district et à 35 kilom. S.-E. de Potenza; 3,500 hab. Territoire fertile en vins et en fruits.

CORLI ou **CORLIS** s. m. (kor-li). Ornith. Nom vulgaire du grand courlis.

CORLIEU s. m. (kor-lieu). Ornith. Nom vulgaire du petit courlis, dont quelques-uns ont fait un genre distinct du genre courlis.

— **Encycl.** Cuvier a fait du *corlieu* un genre à part, le genre *phœopus*, auquel il donne pour caractère d'avoir le bec déprimé vers le bout et conservant les sillons des narines sur presque toute sa longueur. On pourrait, ajoute Cuvier, appeler le *corlieu* maubèche à bec long et arqué; mais Temminck affirme que l'unique caractère sur lequel l'auteur du *Règne animal* a établi son genre n'existe pas. Aujourd'hui on s'accorde à considérer le *corlieu* comme une simple espèce de courlis; l'Europe n'en possède qu'une espèce qui ressemble étonnamment par les teintes du plumage au courlis, c'est le *scolopax phœopus* de Linné. Il paraît que c'est aussi le *scolopax borealis* de Gmelin et en même temps le *numenius hudsonicus* de Latham. Le *corlieu* a 0 m. 44 de longueur totale; son plumage est d'un gris cendré clair avec des taches brunes longitudinales sur le cou et sur la poitrine; une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre occupe le milieu de la tête et est accompagnée de chaque côté d'une bande brune du double plus large; le ventre et l'abdomen sont blancs; le dos et les scapulaires sont d'un brun foncé dans leur milieu, et, sur les bords, d'un brun plus clair; la queue est d'un brun cendré, et rayée de bandes brunes disposées obliquement; le bec est noirâtre et rougeâtre à sa base; l'iris est brun; les pieds sont plombés. Le *corlieu* vit sur les bords de la mer et dans les marais d'une partie de l'Europe tempérée. Les individus de l'Inde, de l'Australie et de l'Amérique ne diffèrent point entre eux. Le *corlieu* vit d'insectes et de vers.

CORLIEU (François DE), historien et écrivain du XVIe siècle, d'un style naïf et charmant, auquel nous devons beaucoup de traits intéressants de l'histoire d'Angoulême, qui eussent été perdus sans lui : c'est le premier des chroniqueurs angoumois qui ait écrit en langue française. Son principal ouvrage a pour titre : *Recueil en forme d'histoire de ce qui se treuve par escrit de la ville et des comtes d'Engolesme* (1576). Il est divisé en trois livres : le premier fait connaître l'état de la ville d'Angoulême avant et pendant les règnes des premiers rois de France; le deuxième traite des comtes héréditaires d'Angoumois à partir de Charles le Chauve; le troisième s'étend depuis la réunion du comté à la couronne, sous Philippe le Bel, jusqu'à François Ier. Une seconde édition du livre de Corlieu a été publiée en 1629 (1 vol. in-4°) avec des annotations par son neveu, Gabriel de la Charlonye. Cette seconde édition a été réimprimée à Paris en 1846, à la suite de l'*Histoire de l'Angoumois*, de Vigier de la Pille, par les soins de J.-H. Michon (1 vol. gr. in-4°). Le nom de Corlieu ayant été latinisé, selon les usages du temps, dans les écrits de l'époque et sur son tombeau, *Corlœus* est devenu *Corlay* sous la plume de quelques traducteurs.

CORLIEU (Augustin), né en 1825 à Charly-sur-Marne (Aisne), se fit recevoir docteur en médecine à Paris. Il est auteur de l'*Aide-mémoire de médecine et de chirurgie pratiques*, de la *Médecine des familles* et de différentes publications scientifiques.

CÖRLIN, ville de Prusse, province de Poméranie, régence et à 38 kilom. S.-O. de Cöslin, sur la Persante; 2,312 hab. Fabrication de lainages et de draps; pêche.

CORLITTE (pic de). V. PYRÉNÉES.

CORMAC (Mac-Culinan), roi du Munster, en Irlande, de 901 à 908, descendant du roi Angus. Il réunissait l'épiscopat à la royauté et était évêque de Cashel. Ce prince eut à lutter contre les invasions des Danois et trouva la mort à la bataille de Moy-Albe. On attribue à Cormac une chronique en vers irlandais, appelée le *Psautier de Cashel*, dont il existe une partie dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, et un glossaire étymologique de la langue irlandaise, connu sous le nom de *Glossaire de Cormac*.

CORMACITI (cap), promontoire de la côte septentrionale de l'île de Chypre, dans la Méditerranée, en face du cap Anemow que projette au S. la côte de Caramanie, par 35° 30′ de latitude N. et 30° 40′ de longitude E.